



Directeur adjoint périscolaire et Directeur ALSH f/h
Cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation
Poste Permanent, Catégorie C, Temps plein

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (29 000 habitants) œuvre avec cœur pour pérenniser et développer un service public de qualité en direction de sa population.

Sous la responsabilité du Directeur périscolaire, vous participez à l'encadrement et au bon fonctionnement d'un accueil périscolaire en école maternelle ou élémentaire. En collaboration étroite avec le directeur de la structure, vous contribuez à la mise en œuvre du projet éducatif territorial et au développement d'un accueil de qualité, garantissant le bien-être, l'épanouissement et la sécurité des enfants.

A ce titre, vos missions principales sont :

- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évolution du projet pédagogique en cohérence avec le Projet Éducatif Territorial et les projets d'animation.
- Veiller à la bonne application des moyens permettant d'atteindre les objectifs pédagogiques définis dans le projet pédagogique.
- Assurer le bon déroulement des temps périscolaires (accueils du matin et du soir, pause méridienne) au sein d'une école maternelle ou élémentaire.
- Contribuer à l'accompagnement et à la formation des équipes d'animation.
- Suivre la mise en œuvre des projets d'activités, y compris ceux animés par des intervenants extérieurs.
- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants, ainsi que le respect des procédures de sécurité (déplacements, activités, gestion des groupes, pharmacie).
- Participer à la préparation et à l'animation des réunions de concertation, de régulation, d'information et de bilan avec les équipes d'animation et les partenaires.
- Appliquer les procédures du service Enfance relatives à la gestion administrative et organisationnelle (commandes de matériel, gestion des personnels, transports, inscriptions des enfants, réservations d'équipements sportifs).
- Développer une collaboration étroite avec les différents partenaires : équipes enseignantes, familles, personnels de restauration, intervenants et coordination du service Enfance.
- Assurer un suivi régulier des actions menées et rendre compte de leur évolution au service Enfance.

Profil :

- Être titulaire du BAFD ou en cours de réalisation ;
- Connaissance de la législation relative à la protection des mineurs ;
- Maîtrise de la législation relative aux accueils de loisirs ;
- Connaissance des différents besoins de l'enfant ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Connaissance en matière de gestion de personnel et d'encadrement ;
- Compétence rédactionnelle ;
- Sens du travail en équipe ;



- Organisé, rigoureux, disponible et autonome ;
- Obligation de réserve.

Informations complémentaires :

- Outil informatique : Pack Office (Word, Excel, PowerPoint), et Teams ;
- Logiciels internes : CONCERTO (logiciel périscolaire répondant aux besoins des collectivités en lien avec la CAF), PLANIM (logiciel de gestion des vacataires).
- Utilisation de jeux et jouets de toutes catégories (3-12 ans) dans un espace aménagé et du mobilier adapté à l'enfance.

Parce que rejoindre la Ville de FRESNES c'est faire le choix de :

L'humain au cœur de nos préoccupations :

- Des événements de cohésion et d'information réguliers (Brunch RH, séminaires annuels, journée dédiée au personnel, etc.)
- Reconnaissance de votre investissement et de votre loyauté à travers des récompenses telles que la Médaille d'Or et la Médaille d'Argent pour les années de service

Avantages financiers :

- Prime de fin d'année : environ 1 400 € bruts, versée en deux fois (juin et novembre), calculée au prorata de la date d'arrivée, à partir du 7^e mois de présence.
- Prime liée à la performance (CIA) : prime variable selon l'évaluation annuelle, versée en mars suivant, sous réserve d'une ancienneté suffisante (premier versement l'année suivante (N+1) en cas d'arrivée avant le 30 juin de l'année en cours, ou l'année d'après (N+2) en cas d'arrivée après le 1^{er} juillet de l'année en cours).
- Restauration collective sur place avec tarification adaptées aux revenus
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Remboursement à hauteur de 75% du pass Navigo
- Forfait Mobilité Durable (FMD) de 100 à 300 euros annuels

Le Développement professionnel et personnel :

- De nombreuses opportunités d'évolution et de parcours professionnels au sein de la collectivité, avec des dispositifs de formation interne reconnus (Pépinière), un accompagnement aux projets de mobilité et une offre interne de prépa concours toutes filières et catégories confondues
- Des possibilités élargies de formation, y compris diplômantes/certifiantes



L'Equilibre vie professionnelle-vie privée :

- Durée hebdomadaire de travail (37h30) générant 14 jours de RTT + 2 jours de fractionnement
- Action sociale par le CNAS propose des actions et services visant le bien-être des agents, incluant des chèques cadeaux, des séjours de vacances, des aides sociales au logement, des forfaits sportifs, participation aux Ticket CESU (ménage, garde d'enfant, jardinier...) et bien plus encore

L'Accessibilité :

Situé à seulement 12 km de Paris sur la petite couronne, notre emplacement est desservi par plusieurs lignes de transport en commun (6 lignes de bus dont le TVM, au croisement entre la A6 et A86), facilitant ainsi vos déplacements.